

LE PEUPLE TZIGANE - La situation à NANTERRE

L'Association A.D.N. (Agir et Débattre à Nanterre) a invité le 13 mai toutes les personnes ayant agi auprès de la population Tzigane-Roumaine, ou étant sensible au problème.

Le but étant de ne pas laisser la parole uniquement à ceux qui dénigrent cette population, qui ne voient que le négatif et ne parlent que de répression.

Invitation seulement par affinité (bouche à oreille). On attendait 10 personnes, une cinquantaine étaient présentes.

Exposé de Bernard PROUOT du Centre "D'Etudes Tziganes"

- Génocide dernière guerre : 500.000 personnes (Manouches, gitans)  
Ière trace de Tziganes en France en 1420  
Etaient présents au XV<sup>e</sup> siècle dans quasiment tous les pays européens.

Les problèmes ont commencé avec l'installation d'une élite marchande qui considérait "les gens du voyage" comme des concurrents.

En 1810, il y avait environ 1 million de marchands ambulants en France.

Le code Napoléon a essayé de s'en débarrasser à partir de 1802, Napoléon déportant les "Tziganes" vers les Amériques

- Mi XIX<sup>ème</sup>, arrivée des Roms, libérés par la fin de l'esclavage dans les pays Balkaniques.

- 3<sup>e</sup> période, fin des années 1960 avec ouverture de la Yougoslavie. Blocage des Français et des Tziganes français (reconduite à la frontière, retour...)

Fin des années 1980, un grand choc, avec la découverte de la situation des Tziganes en Roumanie

En Europe, il y aurait de 6 à 8 millions de "gens du voyage".

Puis, DANY PÉTO MAUSO de l'Office National des Affaires Tziganes (ONAT) nous parle de la situation administrative des Tziganes

Dans l'ancienne Yougoslavie, les textes niaient l'existence de ce peuple. Sur un million de ROMS sur le sol, 160.000. seulement étaient recensés. En

France, ils sont toujours soumis à des situations de dérogation et ne sont jamais dans le droit positif

Début du siècle (1912) carnet anthropométrique

Années 60 carnet de circulation...

La présence de Tziganes est très ancienne à Colombes et à Nanterre.

Elizabeth CROZE chargée des gens du voyage à la DDASS et à la Préfecture

- A Nanterre, beaucoup de manouches sédentarisés, la moitié des vendeurs du marché...

Dans aucune des villes des Hauts de Seine il n'y a d'aire de stationnement, malgré la Loi Besson qui oblige les communes de plus de 5.000 habitants à avoir un terrain

S'ils arrivent toujours par groupe, c'est pour éviter d'être exclus.

Depuis 89, il y a des "Roumains" à Nanterre au Pont de Bezon puis près du cirque.

Après la mort de ~~CEAUSCESCU~~ CEAUSCESCU, la France n'a plus donné l'Asile Politique aux Tziganes Roumains - pourtant ceux qui sont partis en Roumanie, sont revenus - ils n'ont aucune prestation, aucune aide. Leur seul moyen de survivre est la mendicité

Laurent ELGHOZI médecin, Maire Adjoint chargé des Affaires Sociales, Président de l'Association pour la défense des gens du voyage (A.S.A.V).

- Avec la chute du communisme, beaucoup de gens que l'on croyait sédentarisés ont repris le voyage. Il y en aurait 60 à 70.000 en Allemagne, quelques milliers en France, 800 à 900 à Nanterre.
  - Ce n'est pas un problème que l'on peut résoudre au niveau Municipal
  - Ce n'est pas un problème que l'on peut résoudre au niveau Départemental
- C'est donc à un niveau National, voire International qu'il faut le résoudre.

1ère solution : renvoi en Roumanie. En Allemagne, une convention a été signée il y a eu 7 à 8000 rapatriés, mais l'efficacité est nulle car il y a eu autant de retours (car l'insertion au retour est quasiment nulle). On ne peut fermer les frontières.

2ème solution : Insertion  
Difficile, voire impossible

3ème solution : (décembre 91 à juin 92)  
On ferme les yeux en espérant qu'ils partent  
C'est la politique de l'autruche !

4ème solution : Celle envisagée depuis février 93 à Nanterre  
On gère les problèmes de santé, avec Médecins du Monde (qui vient une fois par semaine) et avec la DDASS (soins gratuits sur fonds d'Etat).

- mise en place de 2 points d'eau
  - on essaie d'améliorer la sécurité des biens et des personnes de l'environnement (arrivée d'une compagnie de C.R.S.)
- parmi ceux qui sont là, 20 ont obtenu un statut de réfugié  
tentative de trouver une sortie avec le terrain de Neuville sur Ain, mais tollé raciste de l'environnement.

Il y avait 4 terrains différents à Nanterre. Celui du Pont de Bezon est fermé depuis ce matin. Les Bulldozers vont le rendre inaccessible.  
Depuis le changement de gouvernement, ils sont plus agressifs car ils ressentent beaucoup plus la précarité de leur situation. Certains viennent d'être convoqués au tribunal, d'autres ont reçu des avis d'expulsion...  
Ce qui expliquerait la disparition dans la nature de ceux du Pont de Bezon.

Catherine RICHARD : Médecins du Monde

Ce sont des gens qui vivent dans une situation incompréhensible, on râle de leur présence aux carrefours, dans le R.E.R., dans le métro... Il sont mieux dans le métro que dans la boue de leur bidonville. On parle du problème soulevé par les camps/bidonvilles, on ne parle jamais des hommes.

Puis, discussion générale....

Cette réunion était une première rencontre où rien n'a été résolu, mais on a pu voir que de nombreuses personnes, Associations ou Institutions étaient sensibilisées à ce problème, même si tout le monde n'agit pas.

Je pense qu'il est souhaitable que la Délégation continue à garder le contact car si nous n'avons pas un service "Gens du voyage", le problème des "Roumains de Nanterre" est similaire à ceux que nous mettons à jour dans le Livre Blanc.

.../...

Je propose de rechercher un bénévole (sur Nanterre ou alentours de préférence) qui pourrait garder le contact et informer la Délégation,

Un Monsieur (ou Madame) Gens du voyage. Dans un premier temps, je veux bien l'accompagner à la prochaine réunion, mercredi 2 juin 1993 à 18 h 30 rue Franklin et lui faire rencontrer les personnes et Associations agissant sur le terrain.

Le 16 Juin 1993

COMMUNIQUE DE PRESSE

LE DROIT D'EXISTER QUELQUE PART

Engagé depuis de longues années avec des personnes, familles et groupes très pauvres en France et dans d'autres pays, de diverses nationalités et appartenances, le Mouvement ATD Quart Monde ne peut que redire avec force ce que ceux-ci, ici ou ailleurs, expriment au nom du respect dû à chaque être humain : chacun a le droit d'exister quelque part, de vivre en famille, d'être considéré comme sujet de droits.

Les gouvernements de tous les pays ont le devoir de s'entendre pour garantir ces droits fondamentaux à toute personne. S'il y a des difficultés d'intégration, celles-ci tiennent le plus souvent au manque de moyens économiques, sociaux, politiques, culturels suffisamment accessibles pour permettre à chacun d'assumer des responsabilités.

Malgré la crise mondiale, la France se veut toujours un Etat démocratique respectueux des Droits de l'homme. Cela lui confère des responsabilités.

Réguler l'entrée et le séjour des étrangers sur le territoire français doit se faire dans le respect des Droits de l'homme, notamment lorsqu'il est question de vérification d'identité, de contrôle de la migration, de réglementation à l'accès à la nationalité et de regroupement familial.

D'autre part, la France doit oeuvrer au plan international pour que les mêmes règles prévalent partout et pour que les moyens du développement et de la démocratie soient sensiblement accrus au bénéfice des pays les plus pauvres.

On ne peut proposer aujourd'hui de nouvelles dispositions contraignantes qu'en prenant de nouveaux engagements à l'égard de pays tiers pour accroître leur développement et leur vie démocratique et à l'égard des habitants les plus pauvres de France pour garantir l'exercice de leur citoyenneté ; sans quoi la discrimination risque de s'accroître entre citoyens protégés et les plus défavorisés, français ou étrangers.

Le Mouvement ATD Quart Monde demande au Gouvernement et au Parlement français de tout mettre en oeuvre pour "combler le fossé qui sépare les citoyens les plus démunis du reste de la société", en développant une politique ambitieuse pour éliminer la grande pauvreté comme l'a adopté la Commission nationale consultative des Droits de l'homme dans son rapport "Grande pauvreté et Droits de l'homme".

Contact : Lucien Duquesne (Tél : 43.29.70.56.)



**mouvement  
contre  
le racisme**

**et pour l'amitié  
entre les peuples**

89, rue oberkampf  
75543 paris cedex 11

(1) 48 06 88 00

minitel : 3615 mrap

télécopieur

(1) 48 06 88 01

COMMUNIQUE

TSIGANES DE NANTERRE: EXCLUSION  
LA PREUVE PAR LES FAITS

Pour les Tsiganes roumains de Nanterre, les expulsions ont débuté en ce dimanche 29 août au vu des places disponibles dans les avions en partance pour la Roumanie. A Nanterre, ils sont environ 800, arrivés pour la plupart l'an passé. Ils vivent dans de vieilles caravanes stationnées sous le viaduc du RER et sur des terrains en friche appartenant à l'EPAD (Etablissement Public pour l'Aménagement de la Défense). Les travaux de l'autoroute A14 et de son échangeur avec l'autoroute A86 nécessitent leur déplacement. Pour les pouvoirs publics, ce déplacement devient expulsion! Plusieurs Roumains, dans cette crainte d'une expulsion, sont allés à l'ambassade de Roumanie pour renoncer à leur nationalité et obtenir en échange (moyennant finances) un document avec la mention d'apatride. Mais ceux-là aussi ont été expulsés car le document ne venait pas de l'OFPRA.

Des procédés inacceptables

A ce jour, ce sont des hommes que l'on a renvoyés en Roumanie, le reste de la famille demeurant à Nanterre encore plus démunie. Ainsi, Adrian se trouve séparé de sa femme et de ses 5 enfants dont Roxane, née il y a tout juste 2 mois à Nanterre. Serait-ce parce que, mariés selon le droit coutumier, la femme ne porte pas le même nom, que l'administration française considérerait que les hommes sont célibataires?

Des décisions hypocrites

L'arrêté de reconduite à la frontière considère que le retour en Roumanie ne peut leur être préjudiciable. C'est là feindre d'ignorer que les Tsiganes sont actuellement persécutés aussi bien par le gouvernement roumain que par la population de ce pays.

Le MRAP condamne ces procédés qui contredisent, une fois encore, l'annonce d'une politique de respect des libertés individuelles et d'intégration.

Le 2 septembre 1993

mouvement  
contre  
le racisme  
et pour l'amitié  
entre les peuples

87 rue Oberkampf  
75003 Paris cedex 11  
tél. 01 43 06 33 00  
fax 01 43 06 33 00

le 15 Septembre 93

Ce qui me paraît important :

1. S'il est nécessaire de déplacer le campement situé sur l'ancienne cité de transit Gutenberg (voir les croquis) du fait de l'avancée des travaux de l'Autoroute, cela ne signifie pas qu'on doive automatiquement renvoyer les gens en Roumanie. La France, terre d'accueil, doit pourvoir à une nouvelle implantation sur le territoire national.
2. Si le déplacement d'un des trois campements est donc nécessaire rapidement, rien n'empêche de prendre son temps pour les deux autres campement ("rue" Gutenberg, et sous les arches du RER).
3. L'expulsion en Roumanie de plusieurs hommes à la fin Août 1993 en laissant à Nanterre femme et enfants est inacceptable humainement et ne résoud en rien le problème de fond.
4. L'expulsion en Roumanie d'hommes ayant renoncé à la nationalité roumaine, même si l'administration française ne reconnaît pas officiellement leur qualité d'apatride, est inacceptable en regard des difficultés qu'ils rencontreront inmanquablement dans ce pays.
5. Plusieurs familles roumaines sont en situation régulière en ce qui concerne leur présence en France, même si leur implantation de caravane est sur un terrain non autorisé, seront elles aussi expulsées ? Plusieurs familles sont prêtes à être déplacées sur un terrain pour Gens du Voyage, même loin de la Région Ile de France, que leur propose-t-on?

tsiganes roumains de Nanterre. Notes de Septembre 1993.

## 1. Bref rappel des événements.

S'il y a, actuellement en Septembre 1993 plusieurs centaines de tsiganes roumains à Nanterre, leur présence est concentrée en 3 emplacements proches les uns des autres, sur des terrains appartenant à l'EPAD, entre les rues Gutenberg, de Bezons et avenue Hoche. Au Printemps 1993, il y avait en outre une implantation Bd du Havre à proximité du Pont de Bezons, mais cette implantation a été libérée. Par ailleurs, il faut savoir que sur le territoire de Nanterre, il y a de longue date, deux implantations de gitans : d'une part rue du 1er Mai, à l'angle du Bd du Havre, et, d'autre part 30 rue François Hanriot. Dans ces notes sur les Roumains, il ne sera pas question de ces groupes de gitans.

Sur les terrains de l'EPAD, la présence des Roumains a du commencer en 1989. Etant habitant de Nanterre depuis Septembre 1992, je donne les renseignements antérieurs à cette date sous toutes réserves, mais cependant après une recherche auprès de témoins. En 1989, quelques tsiganes se sont installés sur l'emplacement de l'ancienne cité de transit Gutenberg, laquelle avait été démolie vers 1986 ; toutefois, s'il n'y avait plus de baraquement, il restait sur le sol les bases en ciment et la voie d'accès goudronnée partant de la rue de Bezons. Ces familles de tsiganes vivaient en particulier de la récupération de ferailles et étaient en lien avec des habitants du quartier du chemin de l'île. Leur nombre s'étant accru, les pouvoirs publics ont alors organisé une opération d'envergure pour leur déplacement en Province.

A partir de 1992, de nouveau une arrivée importante de caravanes. Plusieurs revenaient de la Province où ils ne s'étaient pas adaptés, mais bien d'autres arrivaient de Roumanie et mettaient leurs caravanes partout où c'était possible. L'EPAD fit décharger des gravats pour limiter leurs possibilités d'installation. Néanmoins, si l'on reprend les différentes déclarations tant des responsables politiques que des responsables d'Organisations ayant eu à intervenir à ce sujet, il est annoncé à l'automne 1992 400 puis 500 tsiganes ; au cours de l'hiver 1992-1993, on parle de 600, puis de 700 ; enfin depuis le printemps 1993 le nombre le plus souvent indiqué est de 800 tsiganes. Il me semble que ce nombre est vraiment un maximum et que depuis l'été 1993, du fait de quelques départs spontanés et quelques expulsions, on soit parvenu à nombre moindre.

Depuis plusieurs mois, l'EPAD a renforcé la protection de ses terrains pour éviter toute nouvelle implantation "sauvage".

Avant Septembre 1992, l' "ASAV" avec le Dr Elghosi avait obtenu que deux points d'eau soient mis à leur disposition rue de Bezons. Ce service rendu aux Roumains a en même temps beaucoup contribué à apaiser (en partie) la population du quartier sans cesse sollicitée pour remplir les jerricans d'eau, sans compter

ceux qui entraient sans rien demander dans les jardins du quartier pavillonnaire pour trouver un robinet d'eau.

En Août 1993, de la même façon, l'ASAV a fait installer des grands containers à ordures ce qui a entraîné une amélioration des conditions d'hygiène. Néanmoins, jusqu'à présent il n'y a aucun sanitaire pour toute cette population.

Les Pouvoirs Publics ont été souvent interpellés depuis un an au sujet de cette population, soit par la Municipalité de Nanterre, soit par des élus, soit par des Associations, soit par des particuliers. Plusieurs journaux, magazines, ainsi que des reportages télévisés ont fait écho à cette situation qui est ainsi connue du grand public. En annexe, on trouvera diverses photocopies des articles de presse.

## 2. Réunions organisées à Nanterre.

Personnellement, j'ai eu quelques difficultés à l'automne 92 pour savoir quelles organisations se préoccupaient de la situation des familles roumaines. Peu à peu j'ai fait connaissance avec l'ASAV, puis j'ai su que ADN (Agir et Débattre à Nanterre) suivait le problème, que Médecins du Monde venait une fois par semaine, que le Secours Catholique avait essayé de prendre contact ... Puis est venue la campagne électorale en vue des législatives de Mars 93 et la tentative avortée de déplacer 150 tsiganes dans le Sud-Est. C'est seulement au-delà de cette période qu'il a paru envisageable de proposer de réunir les organisations et les personnes attentives à la situation des tsiganes. A la suite de différents contacts téléphoniques, A.D.N. a pris l'initiative d'une :

### REUNION le JEUDI 13 MAI 1993

N'ayant pas le temps présentement de dactylographier les notes que j'ai prises à cette réunion, je joins en annexe le compte-rendu qu'en a fait Eric Vergniol du Secours Catholique

Cette réunion qui a regroupé beaucoup plus de personnes que l'on ne pensait au préalable s'est prolongée dans une recherche de réunion publique. Les représentants de la municipalité de Nanterre ont alors pris leurs distances et n'ont pas souhaité participer à la mise au point.

### REUNION DU MERCREDI 2 JUIN 1993

Cette réunion a eu pour objet de préparer une réunion publique dans le Quartier du Chemin de l'Île pour une connaissance réciproque entre cette population et les Roumains, indépendamment de tout débat politique, mais permettant une prise de parole de Mr Neveu, directeur de la DDASS et de Mme E. Crozes, chargée des Gens du Voyage pour le Département des Hauts de Seine.

### SOIREE D'INFORMATION DU MARDI 29 JUIN 1993

On trouvera ci-après les notes de la réunion de reprise de cette soirée.



Notes prises à la rencontre du 08.07.93 A La Maison des Associations 18 rue Franklin à Nanterre, pour faire le bilan de la Réunion du Mardi 29 Juin 1993 à la Salle des Guignons pour une Information des Habitants de Nanterre concernant les TSIGANES ROUMAINS DE NANTERRE.

A partir de la bande-son de la réunion du 29/6, Sylvie Salomon fera un résumé des interventions pour les envoyer aux personnes ayant donné Nom et Adresse. On pourra envoyer aussi aux gens que l'on sait être intéressés. On ajoutera à ce courrier une invitation pour une réunion de rentrée que l'on fixe au  
MERCREDI 22 SEPTEMBRE à 18H30

---

La réunion du 29/6 apparaît globalement positive. Peut-être 120 personnes ont participé. Peut-être 30 personnes n'ont pas pu entrer faute de place. Les Associations organisatrices étaient effectivement présentes et ont prouvé leur capacité à rassembler du monde. Au début on aura remarqué la présence d'un homme qui avait dit à la réunion de quartier quelque chose comme "mais Madame, ce ne sont pas des êtres humains!"; il a fait le tour de la salle et est reparti : pensait-il aller chercher d'autres personnes des sa famille de pensée et y a-t-il renoncé du fait du grand nombre réuni dans la salle, toujours est-il qu'on ne l'a pas revu. Parmi les personnes présentes, on a noté la Principale-Adjointe du Collège André Doucet, Les Directeurs des Ecoles Voltaire, Eugénie Cotton et Henri Wallon. Présence aussi des R.G.

Le débat a porté d'une part sur les moyens ("qu'est-ce qu'on peut faire?"), et d'autre part sur les "ressentis" : comment les gens du quartier ressentent la présence de cette population, en particulier une discussion à propos de "ils sont propres ou ils sont sales!". Le Docteur Elghozi a essayé de garder un équilibre dans ses interventions mais n'a cependant pas pu éviter tout à fait un discours politique. On a regretté que l'on n'ait pas bien mis en valeur ce que les gens du quartier ont vécu.

Pour ce qui est des échos recueillis par les uns ou les autres après la réunion du 29/6 on note : \* Une personne des Canibouts a dit que c'était démago. \* Des enseignants (ils étaient nombreux) se sont demandés s'ils étaient effectivement prêts à accueillir des enfants roumains dans leur classe. \* Des personnes étaient très gênées qu'il y ait eu devant eux le débat sur "propres ou sales" \* Des personnes ont estimé qu'on n'avait guère écouté les roumains ni cherché à savoir leurs projets. \* On a diversement apprécié les interventions de L. Trovato qui a plutôt compliqué la réunion. \* Il semble qu'à la Mairie de Nanterre il y ait quelque regret de ne pas avoir participé ; de même pour les élus de droite. \* Il semble qu'au Conseil Général , à la "Mission Banlieue" on ait trouvé positif notre initiative au titre d'une rencontre amicale entre Roumains et Habitants du Quartier.

Quelles sont les initiatives possibles ?

Michel Bourgarel  
55 bd Emile Zola  
92000 Nanterre

le 17 Septembre 93

Bonjour,

En complément du courrier envoyé le 15-9-93 à propos des tsiganes de Nanterre, je voudrais d'une part dire que j'ai oublié de mentionner le problème de la scolarisation des enfants. A ce sujet, les contacts avec les familles ont fait évoluer les mentalités et il y a maintenant une demande de la part de plusieurs familles. La réponse à ce problème n'est pas automatiquement l'inscription des enfants dans les écoles du quartier, mais une recherche avec les services spécialisés de l'Education Nationale pour une alphabétisation dans les conditions appropriées.

D'autre part, je joins un tract d'un élu de Nanterre qui apporte des informations sur le problème des Roumains et qui, en même temps présente les droits de l'homme à sa manière... J'avais réagi en son temps (février 93) quand il avait écrit "... des centaines de Roumains qui ne vivent que du vol" (cf journal "Nanterre Maintenant" de Février. coupure jointe.

*Michel Bourgarel*



**mouvement  
contre  
le racisme  
et pour l'amitié  
entre les peuples**

89, rue oberkampf  
75543 paris cedex 11  
(1) 48 06 88 00  
minitel : 3615 mrap  
télécopieur  
(1) 48 06 88 01

Monsieur Bertrand BARY  
32. rue Boissonade  
75014 Paris

Paris le 11 octobre 1993

Cher Bertrand,

Je vous adresse comme convenu copie de l'intervention du MRAP rédigée de concert avec l'association ATD QUART MONDE sur la situation des Tziganes roumains demandeurs d'asile déboutés en France.

Je vous rappelle que cette intervention a pour objet de faire apparaître la situation extrêmement préoccupante des Gens du Voyages d'origine roumaine dans le rapport annuel 1993 de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, dans l'espoir que les autorités françaises puissent trouver un règlement collectif de la situation de ces personnes.

Je vous tiendrai naturellement informé des suites de cette action.

Dans cette attente, je vous prie de croire, cher Bertrand, en l'assurance de mes sincères et cordiales salutations.

Nathalie VITEL  
Permanence juridique

NOTE A PROPOS DES DEMANDEURS D'ASILE DEBOUTES

Il nous semble important de prendre en compte la situation particulière des Gens du Voyage d'origine roumaine, actuellement réfugiés en France.

Nos associations ont été saisi de cas de familles tziganes roumaines, entrées en France après 1989, à qui le statut de réfugié politique a été refusé, malgré la menace toujours présente de persécutions en Roumanie.

Contraintes de demeurer en France dans la clandestinité et ne pouvant envisager un retour en Roumanie, le plus grand nombre d'entre elles aurait renoncé volontairement à leur nationalité roumaine pour se voir délivrer un certificat d'apatride.

L'ambassade de Roumanie aurait, effectivement reçu la demande de ces familles et leur aurait délivré, moyennant une somme variant entre 1000 et 4000 Frs, un avis leur signifiant qu'à compter du jour de leur renonciation, elles n'étaient plus citoyens roumains.

Privées en France de statut juridique, leur demande première est de pouvoir se voir reconnaître sur notre territoire une protection et régulariser leur situation administrative au regard du droit au séjour.



**mouvement  
contre  
le racisme  
et pour l'amitié  
entre les peuples**

89, rue oberkampf  
75543 paris cedex 11  
(1) 48 06 88 00  
minitel : 3615 mrap  
télécopieur  
(1) 48 06 88 01

président d'honneur  
Pierre PARAF †

**présidence**

Jacques CHEVASSUS  
Jean-Jacques KIRKYACHARIAN  
Alain MIRANDA  
Charles PALANT

**secrétaire général**

Mouloud AOUNIT

**secrétaires généraux adjoints**

Alain CALLES  
Paul MUZARD

**comité d'honneur**

Henri ALLEG  
Maurice BÉJART  
Jacques BERGUE  
Yves BOISSET  
Jacques de BOURBON-BUSSET  
Aimé CESAIRE  
Jean-Pierre CHABROL  
Robert CHAMBERON  
Edmond CHARLES-ROUX  
M.-José CHOMBART de LAUWE  
Alain DECAUX  
Henri DESOILLE  
Guy DUCOLONE  
Pasteur André DUMAS  
Henri FAURÉ  
Jean FERRAT  
Raymond FORNI  
Pierre GAMARRA  
François GRÉMY  
Colette GUILLAUMIN  
Monsieur Guy HERBULOT  
Jean HERNALIX  
Georges HOURDIN  
Professeur François JACOB  
Albert JACQUARD  
Pierre JOXE  
Jean-Pierre KAHANE  
Jean LACOUTURE  
André LAJOINIE  
Bâtonnier Bernard LASSERRE  
Maxime LE FORESTIER  
Albert LÉVY  
Gérard LYON-CAEN  
Jacques MADAULE  
Emmanuel MAFFRE-BAUGÉ  
Françoise MALLET-JORIS  
Claude MAURIAE  
Josette MAURICE-AUDIN  
Albert MEMMI  
Robert MERLE  
Professeur Paul MILLIEZ  
Professeur Alexandre MINKOWSKI  
Théodore MONOD  
Marie-José NAT  
George PAU-LANGEVIN  
Gilles PERRAULT  
Michel PICCOLI  
Abbé Jean PIHAN  
Alain RESNAIS  
Emmanuel ROBLES  
Jules ROY  
Professeur Jacques RUFFIÉ  
Robert SABATIER  
Laurent SCHWARTZ  
Georges SEGUY  
Jean SURET-CANALE  
Bertrand TAVERNIER  
Haroun TAZIEFF  
Alain TERRENCHIRE  
Jacqueline THOME-PATENOTRE  
Paul-Émile VICTOR  
Claude VILLERS  
Michel VOVELLE  
Georges WOLINSKI  
Ioannis XENAKIS  
Bernard ZEHRFUSS

Chers amis,

Après la conférence de presse qui s'est tenue à Nanterre, il a été décidé, conjointement avec SOS-Racisme et Médecins du Monde, de saisir le Ministère de l'Intérieur sur les problèmes des Tsiganes roumains de Nanterre.

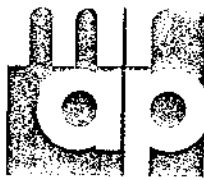
Je vous sou mets un projet de lettre.

Nous souhaitons recueillir votre soutien par la signature du président de votre Association ainsi que votre accord pour participer à la délégation dès que le rendez-vous aura été fixé. Réponse par fax au MRAP: 48.06.88.01.

D'avance merci et bien cordialement.

Mouloud AOUNIT  
Secrétaire Général

PARIS, le 16 novembre 1993



**mouvement  
contre  
le racisme  
et pour l'amitié  
entre les peuples**

89, rue oberkampff  
75543 paris cedex 11  
(1) 48 06 88 00  
minitel : 3615 mrap  
télécopieur  
(1) 48 06 88 01

Monsieur Charles PASQUA  
Ministre d'Etat  
Ministre de l'Intérieur  
et de l'Aménagement du Territoire  
Place Beauvau  
75800 PARIS

**président d'honneur**  
Pierre PARAF †

**présidence**  
Jacques CHEVASSUS  
Jean-Jacques KIRKYACHARIAN  
Alain MIRANDA  
Charles PALANT

**secrétaire général**  
Mouloud AOUNIT

**secrétaires généraux adjoints**  
Alain CALLES  
Paul MUZARD

**comité d'honneur**  
Henri ALLEG  
Maurice BÉJART  
Jacques BERGUE  
Yves BOISSET  
Jacques de BOURBON-BUSSET  
Almé CESAIRE  
Jean-Pierre CHABROL  
Robert CHAMBERON  
Edmonde CHARLES-ROUX  
M.-José CHOMBART de LAUVE  
Aïcin DECAUX  
Henri DESOILLE  
Guy DUCOLONE  
Pasteur André DUMAS  
Henri FAURÉ  
Jean FERRAT  
Raymond FORNI  
Pierre GAMARRA  
François GREMY  
Colette GUILLAUMIN  
Monsieur Guy HERBULOT  
Jean HIERNAUX  
Georges HOURDIN  
Professeur François JACOB  
Albert JACQUARD  
Pierre JOXE  
Jean-Pierre KAHANE  
Jean LACOUTURE  
André LAJOINIE  
Bâtonnier Bernard LASSERRE  
Maxime LE FORESTIER  
Albert LÉVY  
Gérard LYON-CAEN  
Jacques MADADULE  
Emmanuel MAFFRE-BAUGÉ  
Françoise MALLET-JORIS  
Claude MAURIAU  
Josette MAURICE-AUDIN  
Albert MEMMI  
Robert MERLE  
Professeur Paul MILLIEZ  
Professeur Alexandre MINKOWSKI  
Théodore MONOD  
Marie-José NAT  
George PAU-LANGEVIN  
Gilles PERRAULT  
Michel PICCOLI  
Abbé Jean PIHAN  
Alain RESNAIS  
Emmanuel ROBLES  
Jules ROY  
Professeur Jacques RUFFIÉ  
Robert SABATIER  
Laurent SCHWARTZ  
Georges SEGUY  
Jean SURET-CANALE  
Bertrand TAVERNIER  
Haroun TAZIEFF  
Alain TERRENCOIRE  
Jacqueline THOME-PATENOTRE  
Paul-Émile VICTOR  
Claude VILLERS  
Michel VOVELLE  
Georges WOLINSKI  
Iannis XENAKIS  
Bernard ZEHRFUSS

PARIS, le 24/11 1993

**Objet: demande d'audience  
à M. le Ministre de l'Intérieur  
au sujet des Tsiganes roumains**

Monsieur le Ministre,

Au sujet des Tsiganes roumains -concentrés  
principalement à Nanterre-

deux évidences apparaissent:

. la situation à Nanterre est inacceptable et, de l'avis de tous, malgré des efforts humanitaires, ne peut se prolonger;

. mais, d'autre part, on doit prendre acte de la Déclaration de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme, en date du 1er octobre, qui dénonce de véritables pogroms en Roumanie et l'impuissance du Gouvernement de ce pays à les maîtriser, et condamne tout retour forcé en Roumanie, qualifié de "refoulement" contraire à l'article 33 de la Convention de 1951.

Ainsi, il apparaît que nous devons renoncer à toute solution de renvoi autoritaire.

.../..

Deux conséquences:

. Le droit d'asile et l'octroi de réfugié politique devraient être envisagés favorablement, en raison des persécutions subies par une ethnie en tant que telle, sans l'exigence de preuves individuelles.

. Pour les Tsiganes qui ne désirent pas de leur plein gré retourner en Roumanie, il nous faut envisager des regroupements en divers lieux de notre territoire. Ceci nécessite un double effort:

. en direction des autorités locales et de l'opinion française à informer et sensibiliser

. en direction des Tsiganes eux-mêmes en vue d'une prise de responsabilité de leur part pour leur insertion sans tomber dans le "ghetto".

Mais c'est tout d'abord une responsabilité nationale dans un pays qui se veut celui des Droits de l'Homme.

C'est pourquoi, Monsieur le Ministre, les organisations soussignées vous demandent instamment une audience.



**mouvement  
contre  
le racisme**  
et pour l'amitié  
entre les peuples

89, rue oberkampf  
75543 paris cedex 11  
(1) 48 06 88 00  
minitel : 3615 mrap  
télécopieur  
(1) 48 06 88 01

COMMUNIQUE

### TSIGANES ROUMAINS STATIONNES A NANTERRE

De nombreuses familles tsiganes stationnées à Nanterre ont reçu une IQTF (Invitation à Quitter le Territoire Français) le 25 octobre. Cette "invitation" doit être suivie d'effet dans les 30 jours.

Quelques familles ont choisi de partir. Pour les autres, qui arrivent au terme de ce délai, le MRAP est très inquiet de leur sort. Même si leur situation à Nanterre ne peut pas se prolonger, nous demandons que leur soit accordé le droit d'asile en raison des risques de persécutions en Roumanie.

Nous réclamons pour ces familles la possibilité de stationner en divers points de notre territoire en tant que Tsiganes-Gens du Voyage.

C'est une responsabilité nationale dans un pays qui se veut celui des Droits de l'Homme.

Dans cet esprit, Mouloud AOUNIT, secrétaire général du MRAP, et Laurent ELGHOZI, président de l'ASAV (Association pour l'Accueil des Voyageurs) viennent de demander une audience à Monsieur le Ministre de l'Intérieur.

le 24 novembre 1993



→ 1 Berthaud  
→ 1 Perrot  
→ 1 Weber  
A

DR/CM 93 2240

Pierrelaye, Le 29 Novembre 1993

Monsieur Mouloud AOUNIT  
Secrétaire Général  
M.R.A.P.  
89 Rue Oberkampf  
75543 PARIS CEDEX 11

Monsieur le Secrétaire Général,

Nous avons pris connaissance de votre courrier du 16 novembre 1993 dénonçant les conditions inhumaines dans lesquelles vivent des personnes et familles, en majorité d'origine Tsigane roumaine, à Nanterre et sollicitant une entrevue auprès de Monsieur le Ministre d'Etat Charles Pasqua.

Nous joignons à ce courrier une copie du communiqué de presse que nous avons envoyé aux médias au moment de la discussion des lois concernant l'immigration.

Au nom du Mouvement ATD Quart Monde Ile-de-France nous vous donnons notre accord pour exprimer notre soutien aux demandes que vous formulez dans votre courrier. Nous y joignons une préoccupation particulière née de l'expérience, à savoir que dans le cas où des mesures collectives positives sont adoptées celles-ci s'appliquent toujours de façon individuelle et si une attention extrêmement forte n'est pas exercée, il y a presque toujours quelques personnes et familles dont la situation est traitée sans aucun égard, elle fait l'objet de pressions telles que leur seul recours est de fuir pour se terrer ailleurs et s'enfoncer un peu plus dans la misère.

Notre soutien s'adresse en priorité aux familles qui ont le moins de chance de s'en sortir et qui dans de telles situations risquent l'éclatement ou l'errance ou les deux à la fois.

Nous ne manquerons pas de vous contacter si nous parvenons à réunir des personnes pour soutenir l'action menée à Nanterre.

En vous remerciant de nous tenir informés des suites qui seront données à l'action entreprise avec ces personnes et familles, nous vous assurons, Monsieur le Secrétaire Général, de notre profonde solidarité.



Didier ROBERT  
Délégué National

Le 29 Novembre 1993

### Note complémentaire

Sur la forme de notre soutien nous vous proposons qu'il prenne la forme de cette lettre sans équivoque. Nous ne pouvons cependant, faute de forces, nous associer à toutes les démarches que vous entreprenez. Nous sommes actuellement énormément sollicités pour soutenir des séries de démarches, souvent au plus haut niveau, concernant soit une population précise ou une famille dans un lieu donné, soit un droit précis (le projet de loi de répression des Squatt, la remise en cause des budgets des centres d'hébergement par exemple). Aussi nous avons pris les options suivantes :

- exprimer clairement notre position par une lettre dont il peut être publiquement fait état lorsque nous sommes sollicités pour un combat précis,
- créer un Comité Quart Monde et Droits de l'Homme lorsque nous-mêmes sur le terrain parvenons à constituer un groupe prêt à agir avec des personnes et familles dont les droits sont bafoués,
- concentrer nos efforts d'action publique autour de l'avancement d'une politique globale de lutte contre la pauvreté qui s'enracine dans toutes les actions de terrain, qu'elles soient menées par d'autres ou que nous les ayons nous-mêmes engagées.